



Stop aux inégalités sociales !

Plaidoyer
du Mouvement Luttes Solidarités Travail (LST)
à l'occasion des élections de mai 2019

-Février 2019-



Mouvement LST
www.mouvement-LST.org



MOUVEMENT LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL (LST)

*Un mouvement de rassemblement des plus pauvres pour lutter avec d'autres
contre la misère et ce qui la produit.*

L.S.T. Andenne asbl
rue d'Horseilles, 26
5300 Andenne
085/84. 48. 22
andenne@mouvement-LST.org

L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 Baillonville
0486/ 33.36.17
ciney-marche@mouvement-LST.org

L.S.T. en Hainaut, c/o Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie, 1
7040 Quévy-le-Grand
065/88.59.50 0486/33.43.59
hainaut@mouvement-LST.org

L.S.T. Tubize c/o Claire & J-F Funck
rue du Centre, 19
1460 Virginal
067/64. 89. 65
tubize@mouvement-LST.org

L.S.T. Namur asbl
rue Pépin, 64
5000 Namur
081/22. 15. 12
namur@mouvement-LST.org

L.S.T. Fédération
Rue Pépin, 27
5000 Namur
081/22.15.12
federation@mouvement-LST.org

www.mouvement-LST.org

Table des matières

1. Introduction	1
▪ Trois axes retiennent notre attention	2
Les revenus liés au travail et les revenus de remplacement	2
Les réflexions portées par les plus pauvres et leurs associations dans le Rapport général sur la pauvreté en 92-94	2
Les objectifs du Développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités.....	2
2. Quelques domaines épinglés.....	3
▪ Les revenus du travail par l'emploi	3
Quels sont vos engagements ?.....	3
▪ Les revenus par la sécurité sociale.....	4
Quels sont vos engagements ?.....	4
▪ Aide sociale et RIS.....	5
Quels sont vos engagements ?.....	5
3. Des changements politiques passeront par des financements et des engagements clairs.....	6
▪ La fiscalité.....	6
Quels sont vos engagements ?.....	6
▪ La non-citoyenneté des plus pauvres.....	7
Quels sont vos engagements ?.....	8
▪ Deux piliers pour garantir une sécurité d'existence pour tous	8
Quels sont vos engagements ?.....	9
4. Conclusion.....	10
▪ Nouveau pacte social et environnemental.....	10
Des engagements clairs.....	10

« On dit d'un fleuve emportant tout qu'il est violent mais on ne dit rien de la violence des rives qui l'enserrent. » Bertolt Brecht.

Parler de la pauvreté, c'est parler de violence. Si l'on stigmatise les réactions et la violence du peuple, on oublie trop souvent que les inégalités sociales sont l'expression de la violence des choix politiques et des institutions qui les appliquent à l'égard des plus pauvres.

1. INTRODUCTION

C'est un fait incontestable, les inégalités sont en croissance, le « fossé » grandit entre les plus riches et les plus pauvres. Les inégalités sociales plongent un plus grand nombre de personnes et de familles dans une insécurité d'existence totale et pour beaucoup, une misère permanente.

Si les réalités de la pauvreté, et particulièrement dans ses situations extrêmes, mettent en évidence les questions liées au « pouvoir d'achat », nous refusons de limiter nos approches à ce seul point de vue. Nous choisissons d'aborder les questions des inégalités et de la pauvreté à travers « la sécurité d'existence » qui englobe d'autres dimensions des réalités humaines que les seuls aspects « producteurs-consommateurs ».

En effet, vivre dans la pauvreté, dans l'extrême pauvreté, ne se résume pas au fait de bénéficier d'un (très) faible pouvoir d'achat, mais plonge l'ensemble de l'existence dans une « insécurité » à tous les niveaux de la vie.

Comment saisir l'ampleur des conséquences suite au mépris subi par les parents et transmis en héritage aux enfants. Il se traduit dans les mécanismes d'exclusion dans les écoles, le logement, l'accès aux emplois, les relations avec de nombreuses institutions, toutes ces violences quotidiennes...

Durant ces dernières décennies la gestion des inégalités et des pauvres s'est dotée d'outils de contrôle et de répression de plus en plus discriminatoires et qui criminalisent les populations les plus fragilisées. On assiste au développement de pratiques sociales qui construisent et amplifient « l'insécurité d'existence » des plus pauvres bien au-delà des conditions de vie précaires imposées par un pouvoir d'achat limite voire inexistant.

Quand on parle de pauvreté, des situations de violence vécues par les plus pauvres dans la vie de tous les jours, on ne peut pas faire abstraction de ceux qui la produisent. L'accumulation indécente des terres et des richesses n'a pas de limite. De nombreuses lois sans scrupule bétonnent ces accaparements et permettent d'éviter une justice équitable. Il est possible aux multinationales d'échapper à l'impôt en optimisant les bénéfices, d'échapper à la justice en négociant un accord financier...La concentration des richesses et des pouvoirs atteint des niveaux records.

Les préoccupations de nos mouvements et associations dans lesquels des personnes issues des populations les plus pauvres se mobilisent avec d'autres reposent sur une volonté de faire changer ce qui est à la base de nombreuses situations d'inégalités.

Pour nous, la paix, le bien commun, le vivre ensemble vont de pair avec la suppression des inégalités sociales. Le chemin de la démocratie nous y invite par le débat, le dialogue, le questionnement. C'est notre objectif à travers ce plaidoyer.

Dans une vraie démocratie, tout le monde gagne humainement à la suppression des inégalités sociales. ¹

▪ Trois axes retiennent notre attention

Les revenus liés au travail et les revenus de remplacement

Ils ne permettent pas d'avoir droit à un logement décent, d'avoir accès aux soins de santé, de vivre en famille dignement... Ils ne permettent pas une réelle sécurité d'existence pour tous.

Les réflexions portées par les plus pauvres et leurs associations dans le Rapport général sur la pauvreté en 92-94

Elles ne sont toujours pas prises en compte dans de nombreuses décisions politiques prises depuis 25 ans et augmentent l'insécurité d'existence d'une part croissante de la population. ²

Les objectifs du Développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités

Ils attendent toujours une mise en œuvre concrète dans la perspective de garantir une sécurité d'existence pour tous alors que la Belgique s'y est engagée. C'est en outre le cas dans les législations liées aux transitions vers une société durable.

¹ OXFAM, « Services publics ou fortunes privées ? », 2019, en ligne : <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/01/rapport-davos-2019-oxfam-services-publics-ou-fortunes-privées.pdf>
<http://www.mouvement-lst.org/>
http://www.mouvement-lst.org/rgp_suivi.html

Citoyenneté et Pauvreté, Rapport bisannuel 2016-2017 du service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale <http://www.luttepauvrete.be/rapportbisannuel9.htm>

² [Ne passons pas à côté...25 ans de combats pour la citoyenneté des plus pauvres](#), étude collective LST, 17 octobre 2018

2. QUELQUES DOMAINES EPINGLES

A titre d'exemple, nous questionnons les partis sur leurs projets relatifs à certains points qui nous semblent essentiels dans le cadre d'un renforcement de la sécurité d'existence pour tous.

▪ Les revenus du travail par l'emploi

Dans de nombreux emplois les salaires sont insuffisants pour sortir de la pauvreté matérielle. Pour augmenter la compétitivité « entre les travailleurs », on augmente le « salaire poche » entre autres en diminuant les cotisations sociales. C'est une perte pour la sécurité sociale et donc une démarche qui fragilise grandement les solidarités structurelles.

En effet, les cotisations de sécurité sociale sont un salaire de solidarité différé pour garantir une sécurité d'existence en cas de maladie, de chômage etc.

La politique « job, job, job » a renforcé une flexibilité accrue à un grand nombre de travailleurs, des temps partiels, des « activations » par l'emploi totalement hors des cadres légaux habituels des réglementations sur les emplois. De plus en plus d'emplois ne permettent pas de sortir de la précarité.³

Quels sont vos engagements ?

- Optez-vous pour le respect de la législation des protections du travail et pour un renforcement de la sécurité sociale à travers son refinancement dans le cadre des cotisations sociales des travailleurs ?
- Que mettrez-vous en place pour en finir avec son démantèlement qui se traduit depuis de nombreuses années entre autres par :
 - une absence des cotisations sociales
 - une réduction des budgets de nombreux postes de la sécurité sociale⁴
- Comptez-vous renforcer des financements complémentaires aux cotisations des travailleurs ?

³ On considère qu'en moyenne il y a +/- 30 demandeurs (euses) d'emploi pour une offre, (chiffre contesté par certaines recherches). En 2018, selon statbel, on constate un taux d'emploi en hausse qui atteint +/- 70% pour les 20-64 ans et un taux de chômage en baisse à +/- 7%. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>. Mais rien, n'est dit sur la qualité des emplois ni sur les exclusions des allocations de chômage.

⁴ « La Belgique est dotée d'une Sécu particulièrement développée et performante où chaque citoyen cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. » Solidararis, septembre 2018, en ligne : http://www.solidaris.be/Lists/PubDocs/317/Solidaris_magazine_septembre%202018_web.pdf#page=6
Tout en sachant que de nombreuses personnes ont des moyens qui dépassent largement les plafonds définis comme référence en terme de participation de cotisations.

▪ Les revenus par la sécurité sociale

« ... la sécu représente un véritable bouclier contre les inégalités et la pauvreté. En effet, sans ce système, 45 % d'entre nous vivraient sous le seuil de pauvreté (contre 15% aujourd'hui au niveau belge) »⁵

Pour les bénéficiaires de revenus de remplacement provenant de la sécurité sociale, il est clair que la plupart des personnes et familles qui en dépendent subissent les diverses contraintes budgétaires ou administratives qui accompagnent le démantèlement de la sécurité sociale :

- les exclusions en matière d'accès aux allocations de chômage, les exclusions de malades de longue durée à travers un retour dans le cadre du chômage, la perte de revenus lié à une maladie.
- les différents statuts de cohabitant, isolé, ménage, dans l'ensemble des législations de la sécurité sociale et de l'aide sociale fragilisent de nombreuses réalités familiales et augmentent l'insécurité d'existence.

Quels sont vos engagements ?

- Par rapport à ces législations qui produisent une insécurité d'existence croissante ferez-vous machine arrière et comment ?
- Par rapport aux revenus de remplacement supprimés pour des milliers de bénéficiaires :
 - Comment réparer les dégâts suite aux diverses mesures excluantes ?
 - Comment mettre fin aux différentes discriminations liées au statut des bénéficiaires de la sécurité sociale ?
 - Comment garantir un revenu suffisant dans le cadre de la sécurité sociale ?
 - A quand la suppression de la « chasse aux chômeurs » ?
 - Comment favoriser un retour durable des exclus de la sécurité sociale ?
 - Comment mettre fin aux pratiques de « dumping social » organisées ?

⁵ Dossier « LA SÉCU NOUS PROTÈGE, PROTÉGEONS-LA ! », Solidararis, septembre 2018, en ligne : http://www.solidaris.be/Lists/PubDocs/317/Solidaris_magazine_septembre%202018_web.pdf#page=6

▪ Aide sociale et RIS.

Dans le Rapport général sur la pauvreté (RGP), en 1992-94, nous plaidions pour un renforcement de la sécurité sociale et un retour des bénéficiaires de l'aide sociale dans les secteurs de la sécurité sociale. Hélas, structurellement, la réponse s'est concrétisée par la construction d'un état « social actif » engendrant une augmentation des contraintes et des contrôles. Les critères pour bénéficier de l'aide sociale colonisent de plus en plus les réglementations de l'accès à la sécurité sociale. Nous assistons à des discriminations et à la criminalisation des pratiques de résistance à la misère.

Les diverses formes d'activation font de plus en plus penser à du travail forcé. Les différentes conditions pour obtenir l'aide sociale et le RIS trouvent leur aboutissement dans un contrôle total sur la vie privée. Les solidarités de base, entre autres à travers la législation sur les cohabitants, sont interdites.

Au final cela se solde par la perte totale de revenus et de protections.

Quels sont vos engagements ?

Dans le cadre de l'aide sociale vous engagez-vous à :

- Arrêter des mesures discriminatoires et qui criminalisent les personnes les plus pauvres ?
- A supprimer le statut de « cohabitant » pour reconnaître et appliquer les droits de la sécurité sociale et de l'aide sociale à chaque personne ?
- A promouvoir un revenu et des protections qui garantissent une réelle sécurité d'existence ?

3. DES CHANGEMENTS POLITIQUES PASSERONT PAR DES FINANCEMENTS ET DES ENGAGEMENTS CLAIRS

▪ La fiscalité

Depuis plusieurs années, le rôle redistributif de la fiscalité est de plus en plus contesté et mis à mal. De nombreuses mesures politiques mettent en œuvre un nombre croissant de cadres légaux qui légalisent des pratiques qui permettent de ne pas payer d'impôts. Ces mesures sont prioritairement au bénéfice de contribuables particulièrement riches et qui bénéficient de plantureux revenus. Entre autres :

- les réductions de taxation sur les bénéfices des entreprises ;
- la transaction pénale financière qui permet à certains fraudeurs « débusqués » de négocier le montant de l'« amende » avec l'administration. Pratique qui permet d'éviter une publicité « négative » liée à un procès parfois long et coûteux ;
- les plus-values énormes de certaines transactions qui échappent à la taxation ;
- le laxisme face à la fraude fiscale. L'administration en charge est de plus en plus privée de moyens d'investigation et d'action ;
- une fiscalité immobilière qui ne correspond pas aux réalités des revenus perçus dans le cadre des marchés locatifs.

Nous voulons des changements radicaux et la fin des pratiques qui augmentent les inégalités et une concentration des richesses dans les mains de quelques groupes et familles...⁶ comme cela n'a jamais été atteint.

Quels sont vos engagements ?

- Vous engagez-vous à soutenir les constats et propositions du « Réseau pour une justice fiscale » ?^{7 8}
- Vous engagez-vous à mettre en œuvre un cadastre des patrimoines mobiliers et immobiliers qui permettrait de mieux évaluer les niveaux de concentration des richesses et d'appliquer des taxations adéquates en cohérence avec l'état réel de la fortune des contribuables ?
- Vous engagez-vous à avancer dans une harmonisation de la fiscalité aux niveaux belge et européen ?

⁶ Le dernier rapport d'OXFAM dénonce une richesse de plus en plus indécente. Dans le monde, en 2018, ils sont 26 à détenir autant de richesse que les 3,8 milliards d'habitants les plus pauvres de la planète.
<https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/01/rapport-davos-2019-oxfam-services-publics-ou-fortunes-privées.pdf>

⁷ Réseau pour une justice fiscale. Groupe d'organisations, syndicats, ONG développement, mouvements de jeunesse, éducation permanente...qui réfléchissent et interpellent pour une fiscalité plus juste.

⁸ La campagne Tam-Tam vise à sensibiliser et mobiliser. Si la richesse augmente, pourquoi la pauvreté reste-t-elle aussi élevée ? Il y a un problème structurel d'inégalités.

■ La non-citoyenneté des plus pauvres

Des pratiques « très particulières » qui s'appliquent largement aux populations les plus pauvres de nos pays caractérisent cette « citoyenneté particulière » aux conséquences violentes⁹ :

- Elles participent la plupart du temps à la gestion et la reproduction des inégalités sociales et économiques.
- Elles organisent un enfermement durable dans une relégation sociale et dans une survie souvent inhumaine.
- Elles criminalisent des pratiques de survie développées par les plus pauvres par des contrôles et suspicions incessantes : mendicité, regroupements familiaux, solidarités, suspicion de travail au noir, squat, habitat permanent en zones de loisirs, ...
- Elles limitent le droit d'association, voire l'interdit pour de nombreux allocataires sociaux. En tout cas dans le cadre d'engagements associatifs libres et volontaires.
- Elles imposent aux pauvres des activités diverses pour justifier une aide d'insertion forcée dans des formes d'emploi qui ne respectent pas les protections minimales des travailleurs et les conventions collectives voire de travaux à titre gratuit imposés dans le cadre de « services communautaires ».
- Elles violent le droit à la vie privée par des contrôles intrusifs jusque dans les dépenses quotidiennes.
- Elles imposent de mener des parcours de combattants pour :
 - trouver ou garder un logement ;
 - avoir la possibilité de vivre en famille ;
 - ne pas perdre les allocations familiales des enfants ;
 - accéder à des soins de santé ;
 - trouver une adresse de référence ;
 - obtenir une aide juridique ;
 - éviter une expulsion et le placement des enfants ;
 - trouver 20€ pour recharger le compteur électrique à prépaiement ;
 - etc.

Ce sont là autant de réalités violentes imposées qui construisent et caractérisent la « citoyenneté » des pauvres.

Ces réalités d'existence imposées à certaines couches de la population construisent une citoyenneté « hors cadre ».

Cette relégation sociale et politique rend les pauvres inexistants, transparents¹⁰. Par ailleurs, pour bénéficier des « minima attribués aux pauvres il faut tout dire de soi, de sa famille, et toute l'existence devient transparente.

⁹ Citoyenneté et Pauvreté. Rapport bisannuel 2016-2017 du service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale <http://www.luttepauvrete.be/rapportbisannuel9.htm>

¹⁰ Voir la campagne des transparents lors de la journée mondiale du refus de la misère. 17 octobre 2018
Fédération LST

Quels sont vos engagements ?

- Vous engagez-vous à faire respecter les droits fondamentaux dont les populations les plus pauvres sont généralement privées ?
- Vous engagez-vous à supprimer les réglementations et pratiques qui sont discriminatoires à l'égard de populations fragilisées ?
- Vous engagez-vous à reconnaître l'importance des organisations volontaires dans lesquelles des populations fragilisées se mobilisent librement pour penser et construire l'avenir de nos sociétés ?

■ Deux piliers pour garantir une sécurité d'existence pour tous

Il est indispensable de reconstruire et renforcer les solidarités structurelles. La sécurité sociale et les services publics sont les deux moyens essentiels qui tentent d'assurer une sécurité d'existence pour tous. Ils sont actuellement terriblement fragilisés.

UN RENFORCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

- Renforcer les piliers de la sécurité sociale dans le cadre d'un service public géré par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux.
- Assurer le financement non seulement sur base des cotisations sociales perçues sur le travail humain mais sur tout ce qui contribue à la production de richesses.
- Il faut arrêter le glissement de la solidarité d'un niveau fédéral vers le local et les familles. Par exemple, c'est le résultat de la suppression du chômage ou de l'indemnisation par la mutuelle qui organise un transfert de la solidarité structurelle vers les CPAS. Très vite cela entraîne un glissement des solidarités vers les communes, les familles et amis avec tous les risques de pénalisation pour les uns et les autres, par exemple dans le cadre des statuts de cohabitant.¹¹
- Créer des mécanismes volontaristes pour faciliter le passage de l'aide sociale vers la sécurité sociale et pas l'inverse.
- Adapter les montants aux coûts de la vie.
- L'ensemble des allocations sociales octroient des montants financiers généralement plafonnés à un même niveau et qui répondent aux diverses catégories et situations de familles (isolés, cohabitant- etc.).¹² Il faut augmenter les montants des allocations sociales et les adapter aux coûts réels de la vie.
- L'individualisation des droits sociaux et la suppression du statut de cohabitant. Par ses effets discriminatoires, il interdit pour beaucoup la vie en famille ou le droit de développer des solidarités avec des personnes qui se retrouvent par exemple sans habitat.

¹¹ Avec la campagne « Ensemble sous le même toit », la Ligue des familles dénonce la diminution des rentrées financières pour ceux qui cohabitent. <https://www.souslememetoit.be>

¹² La Ligue des familles appelle à la suppression du statut cohabitant. Ce statut pénalise les solidarités.

UN RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES A TOUS.

Garantir une sécurité d'existence à tous les citoyens ne peut passer que par le développement de services publics assurés à l'ensemble de la population, et réellement accessibles pour tous.

- Ces services doivent :
 - Garantir un accès pour tous à la culture, à un enseignement de qualité et la gratuité d'accès est indispensable.
 - Garantir un accès pour tous à des soins de santé de qualité, à la justice, l'habitat (particulièrement les personnes qui ne peuvent pas accéder à la propriété du logement), un accès aux biens essentiels, l'eau, l'énergie, les moyens de communication, ...
 - Contribuer à la mise en œuvre d'une mobilité « durable » et financièrement accessible pour tous, y compris dans des zones plus éloignées des grands centres.
 - Être gérés par des fonctionnaires à qui on donne les moyens nécessaires, pour que le bien commun et l'accueil de chaque citoyen constituent les bases des services publics.
- La participation financière des usagers et l'impôt assurent le développement des services publics. La participation des usagers peut correspondre aux coûts réels du service mais doit être proportionnelle aux revenus.
- Le statut d'ayant droit à prétendre à des tarifs préférentiels doit être automatisé et chaque bénéficiaire doit en être informé.

Nous questionnons les partis sur leurs intentions de renforcer ces deux piliers.

Car certains n'hésitent pas à programmer leur suppression et assurer ces divers services dans le cadre d'entreprises marchandes.

Quels sont vos engagements ?

- Refuserez-vous de faire glisser dans l'économie de marché tant la sécurité sociale que de nombreux services publics ?
- Programmerez-vous clairement le refinancement de ces deux piliers par la reconstruction d'une fiscalité plus équitable et redistributive ? ¹³

¹³ « La Belgique est dotée d'une Sécu particulièrement développée et performante où chaque citoyen cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. » Solidarismagazine, septembre 2018, en ligne :

http://www.solidaris.be/Lists/PubDocs/317/Solidaris_magazine_septembre%202018_web.pdf#page=6

Tout en sachant que de nombreuses personnes ont des moyens qui dépassent largement les plafonds définis comme référence en terme de participation de cotisations.

4. CONCLUSION

■ Nouveau pacte social et environnemental

En 1948, un pacte de société fondait, entre autres, la sécurité sociale enracinée dans des pratiques de solidarités structurelles. Il portait l'ambition de garantir à toutes les personnes et familles une sécurité d'existence dans les périodes de maladie, de chômage, de vieillesse, etc.

Cette ambition d'une sécurité d'existence pour tous était néanmoins limitée par le lien à l'emploi salarié. Par ailleurs, depuis une quarantaine d'années, l'ensemble des financements et la viabilité de la sécurité sociale sont fragilisés.

Notre époque et les enjeux sociaux et climatiques qu'elle traverse exigent le refondement d'un nouveau pacte de société. Il devrait contribuer au renforcement des solidarités structurelles afin de garantir une réelle sécurité d'existence à toutes et tous.

Il est clair que les conditions d'existence inhumaines pour un grand nombre, et particulièrement les plus pauvres, sont fondamentalement une conséquence de l'accumulation outrancière par quelques-uns de la plus grande part des richesses et des ressources naturelles.

Si la misère est une violation des droits humains, le droit à l'accaparement et au vol permis par certains en sont une cause importante.

Des engagements clairs

Pour mettre en place les bases de ce nouveau pacte de société nous sommes en attente de politiques qui reposent sur :

- Une lutte contre l'exploitation de l'humain et de l'environnement qui est outrancière et banalisée.
- Une justice sociale qui impose des mécanismes de redistribution des richesses et des pouvoirs, par des solidarités structurelles renforcées, notamment à travers la sécurité sociale et le refinancement des services publics (soins de santé, justice, enseignement, habitat, culture...).
- La fin des mécanismes qui permettent à certains de s'enrichir sans participer à une fiscalité juste et redistributive.
- La fin des pratiques qui poussent les plus pauvres dans la non-citoyenneté.

La compétition et la mise en concurrence permanentes posées comme postulats produisent une société inégalitaire et productrice de misère.

Il est temps de changer de modèle et de développer des pratiques de coopération dans tous les secteurs de l'existence.